

À POITIERS, " LE CADRE SPATIAL EST AUSSI UN CADRE TEMPOREL "

1er novembre 2003



À Poitiers, « le cadre spatial est aussi un cadre temporel »

Penser la ville, l'aménager, la structurer relève de choix politiques et techniques. Quels services mettre en place dans une ville ? Quels moyens de transport développer ? Ce qui est offert au citoyen correspond-il réellement à ses besoins, l'utilisation d'un même lieu variant selon le sexe, l'âge, la classe sociale... ? Les temps sociaux se diversifient aussi à mesure que la société évolue : travail des femmes, réduction du temps de travail, flexibilité horaire des emplois, extrême mobilité de certaines classes sociales, immobilité d'autres. Ce sont tous ces temps qui se conjuguent au sein d'une ville. L'espace public n'est pas fréquenté par les mêmes populations d'une heure à l'autre et les besoins de tous doivent pouvoir être pris en compte. Ce qui fait dire à Dominique Royoux, directeur de l'Agence des temps de Poitiers, que « le cadre spatial est aussi un cadre temporel ».

Cette réflexion autour du « temps des villes » a été étudiée dans le rapport d'Edmond Hervé, député maire de Rennes, remis le 19 juin 2001 au ministre délégué à la Ville. Dès 1998, soutenue par la DATAR, la communauté d'agglomération de Poitiers s'était saisie de cette question, considérant la prise en compte du temps comme fondamentale dans la lutte contre les inégalités, notamment celles liées au sexe et au lieu d'habitation, en réinterrogeant les accès aux transports, à la culture, aux loisirs. Dans un premier temps, une phase de réflexion s'engage, des enquêtes sont menées auprès des habitants, des administrations et des commerçants. En mars 2001, au lendemain des élections

municipales, l'Agence des temps est créée au sein du service recherche et développement de l'agglomération. Elle est animée par deux élus et dirigée par le directeur du service accompagné d'une assistante.

L'agence se fixe plusieurs missions : sensibiliser à la question du temps la population, les acteurs locaux et tous les producteurs de temps comme les commerçants, les services publics ou les transporteurs ; harmoniser les différents temps de la ville ; innover dans les services aux personnes et accroître l'accès aux services publics ; être un lieu d'expérimentation, de débat et d'observation. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur des financements du Fonds social européen, dans le cadre du programme d'initiative communautaire Equat¹.

Pour nourrir son action, l'agence a commencé par mettre en place trois instances de débat et de réflexion pour les habitants, pour les élus et pour divers partenaires. Tous les deux mois, une réunion publique, « Les mardis du temps », se déroule à la médiathèque de Poitiers. On y aborde des thèmes comme les transports, le temps des péres, les 35 heures, la garde des jeunes enfants, le temps de la nuit... Principales utilisatrices des services, les femmes se sentent concernées et participent aux débats, car les temps de la ville ont été pensés par les hommes. Ces débats, souvent introduits par un spécialiste, font remonter les problèmes rencontrés par les habitants et permettent d'envisager

¹ L'objectif du programme européen Equat est la coopération transnationale pour la promotion de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et les inégalités de toute nature en relation avec le marché du travail.

Dominique Royoux, « L'Agence des temps de Poitiers », Urbanisme, n° 320, 2001.

En 2001, la communauté d'agglomération de Poitiers crée l'agence des temps. Cette agence a plusieurs missions : sensibiliser à la question du temps la population, les acteurs locaux et tous les producteurs de temps ; harmoniser les différents temps de la ville ; innover dans les services aux personnes et accroître l'accès aux services publics ; être un lieu d'expérimentation, de débat et d'observation.

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les fiches d'expérience](#) >
- **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/A-Poitiers-le-cadre-spatial-est-aussi-un-cadre-temporel>